

Communiqué de Presse de la Municipalité de Renens

Renens, le 11 novembre 2013

Présentation du Budget 2014

Le budget de la Commune de Renens présente un excédent de charges d'exploitation de Fr. 4'334'100.00. Après prélèvement dans le fonds de réserve "Pour renouvellement et amortissements" d'un montant de Fr. 1'500'000.00, l'excédent de charges viré à "Capital" est finalement de Fr. 2'834'100.00. Ce budget se caractérise également par une faible marge d'autofinancement (Fr. 1'297'000.00) qui contraindra la Municipalité à avoir recours à l'emprunt pour financer les investissements à venir.

Comme les années précédentes, La Municipalité poursuit avec fermeté l'objectif premier de maintenir les prestations actuelles et d'assumer les projets engagés. Le budget 2014 a été élaboré en stabilisant au maximum les coûts de fonctionnement dont la Municipalité a la maîtrise (personnel, biens, services et marchandises).

Le budget 2014 se caractérise par plusieurs éléments nouveaux qui modifient tant le niveau des charges que le niveau des revenus, à savoir :

- Augmentation de la cotisation patronale à la caisse intercommunale de pensions "CIP" de 3 %. Cela représente environ 1 point d'impôt.
- L'introduction de la taxe au sac, dont l'entrée en vigueur a été fixée par le Conseil communal au 1er juillet 2013, amènera des nouveaux revenus dont l'évolution dépendra exclusivement du tri des déchets.
- Accord Canton communes : un récent accord entre les deux partenaires a permis d'alléger certaines charges communales. Pour Renens, l'effet de cet accord porte essentiellement sur la diminution de la facture de l'AVASAD (Association vaudoise des soins à domicile) et le déplafonnement de l'aide péréquative au bénéfice des communes à faible capacité financière.
- L'augmentation des recettes fiscales (+6%) par rapport au budget 2013, traduisent la bonne tenue de l'activité économique suisse et vaudoise.

Ainsi, en 2014, le total des charges se monte à Fr. 104.9 millions (2013 : 102.0 millions) et celui des revenus à Fr. 102.0 millions (2013 : 98.1 millions), soit un excédent de charge de fonctionnement prévu de Fr. 4.3 millions. Après un prélèvement dans le fonds de réserve "Pour renouvellement et amortissements" l'excédent de charges viré à "Capital" est finalement de Fr. 2.8 millions.

Près de Fr. 22.4 millions d'investissements sont prévus dans le plan d'investissement pour 2014. Sans être exhaustif, il y a lieu de citer en particulier, la construction du collège du Censuy, la rénovation du site des Tilleuls, la transformation du bâtiment administratif de Lausanne 35, la rénovation de la Gare et enfin, les travaux préalables à la venue du tram liés au réseau d'évacuation des eaux.

La faible marge d'autofinancement prévue en 2014 de Fr. 1'297'000.00 est insuffisante pour autofinancer les investissements cités ci-dessus ; la différence devra être financée par l'emprunt.

La Commune de Renens, cœur d'une région en croissance, poursuit son nécessaire programme d'adaptation des prestations et de développement des infrastructures. La période est donc aux investissements et à la consolidation de prestations offertes à la population, tout en veillant à garder un équilibre avec les contraintes financières d'une Ville comme Renens disposant de peu de ressources.

Renseignements:

Jean-François Clément, Conseiller municipal, Direction Finances – Cultes, 079 645 79 77 Marianne Huguenin, Syndique, 079 424 38 42 Michael Perrin, Chef du Service Finances - Cultes, 021 632 72 01